

Présidentielle 2016

Des membres de l'Union européenne en mission exploratoire

SM

Libreville/Gabon

UNE délégation des membres de l'Union européenne (UE), conduite par Helmut Kulitz est, depuis hier, en mission exploratoire à Libreville. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du processus électoral de 2016 dans notre pays.

Il est question pour ces experts, à la demande du gouvernement gabonais, d'examiner le contexte pré-électoral (contexte juridique, légal, politique et médiatique).

Les membres de cette délégation ont pu s'entretenir avec les différents acteurs institutionnels et autres entités administratives y compris les structures intervenant dans le processus électoral au Gabon.

Après la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), le Conseil national de la Démocratie (CND), l'Assemblée nationale, le tour est venu au Conseil national de la Communication (CNC) de recevoir ces experts de l'UE. Là-bas, il s'est agi pour monsieur Helmut Kulitz et les membres de sa délégation, de discuter du contexte médiatique en cette période



Le chef de délégation, Helmut Kulitz.



La séance de travail s'est déroulée dans la sérénité.



Les responsables du CNC en séance de travail avec les experts de l'Union européenne.

pré-électorale. L'Union européenne entend effectivement jouer un rôle en ce qui concerne le domaine médiatique. «Nous apporterons une contribution utile dans la formation des journalistes, notamment en sollicitant une approche très responsable de la part des médias, en vue des élections», a déclaré le chef de cette délégation, Helmut Kulitz. De poursuivre : «dans la phase aigüe des élections, il s'agira notamment de veiller ou d'accompagner l'accès de tous aux médias publics».

Selon toute vraisemblance, cette mission exploratoire ne devrait pas porter des fruits immédiats. Car, selon le chef de délégation, «la

suite sera décidée une fois que la mission exploratoire sera de retour à Bruxelles. De là, une décision sera prise au très haut niveau par la haute représentante pour la politique extérieure de l'Union européenne». Ce, dans le but d'un meilleur accompagnement des partenaires internationaux et pour la réussite des prochains scrutins.

Il faut rappeler que cette mission de l'Union européenne, fait suite à la séance de travail qu'avait eue la délégation de l'UE au Gabon avec les autorités du ministère de l'Intérieur. Occasion pour l'Union européenne d'exprimer sa disponibilité à accompagner le Gabon dans le processus électoral qu'il s'apprête à engager dans les tout prochains mois. Offre que le ministre Pacôme Moubelet Boubeya et les siens avaient acceptée. L'objectif, en dernière analyse étant de contribuer à des élections apaisées dans notre pays. A noter également que cette mission de l'Union européenne, fait suite à plusieurs autres, cette fois de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), toujours dans le même but.

Communication du 2e vice-Premier ministre en charge de la Justice

DEPUIS 2007, une action en justice a été introduite en France, portant sur des biens appartenant à feu le président Omar Bongo Ondimba qui, pendant plus de 40 ans, a fait don de sa personne à la nation gabonaise pour bâtir la paix sociale et la stabilité politique au Gabon et exporter ces valeurs, hors des frontières gabonaises, en Afrique et dans le monde, comme cela a été témoigné par la communauté nationale et internationale, à l'occasion de ses obsèques en juin 2009.

Depuis son accession à la Magistrature suprême, en octobre 2009, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, dans sa détermination à consolider l'Etat de droit et à renforcer la bonne gouvernance en République gabonaise, a pris deux importantes décisions :

1- Les instructions données au gouvernement pour se constituer partie civile dans l'affaire pendante devant les juridictions françaises, aux fins de mieux garantir les intérêts du peuple gabonais, tout étant disposé, à la mise en œuvre transparente de la convention du 23 juillet 1963, entre la France et le Gabon, d'entraide judiciaire, entre les juridictions gabonaises et françaises, pour une manifestation de la vérité, dans le respect du principe, d'ordre public international, de l'égalité souveraine des Etats.

2- La cession décidée, le 17 août 2015, au profit du peuple gabonais, et notamment à sa jeunesse, dans un élan de patriotisme, de plusieurs biens ayant appartenu à feu le président Omar Bongo Ondimba, situés aussi bien au Gabon qu'en France.

Au Gabon, le transfert de propriété, à l'Etat, des biens concernés, est effectif et le système universitaire gabonais va désormais s'enrichir, avec l'ouverture d'une

nouvelle université, dans l'important domaine situé au 1er arrondissement de la commune de Libreville, à côté de la zone dite «Camp de Gaulle».

Pour ce qui est des biens situés en France, les formalités de leur cession à l'Etat gabonais se poursuivent et iront jusqu'à leur terme.

Il est à rappeler que les biens visés par la procédure française ne concernent en rien le président de la République gabonaise. Est-il nécessaire de préciser que le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, ne possède aucun patrimoine immobilier en France et reste déterminé, une fois la saisie conservatoire levée, conformément aux règles de procédure en la matière en France, à mettre tous les biens pour lesquels il s'est engagé, il y a bientôt un an, avant la mesure de saisie, au service de l'intérêt général, pour le bien du peuple gabonais et l'égalité des chances pour tous ; le patrimoine matériel et immatériel légué par feu le président Omar Bongo Ondimba, étant le fruit de ses investissements personnels car il est démontré, côté gabonais, que tous les acquis au Gabon et en France de ce haut dirigeant du Gabon ont été réalisés sur ses fonds propres et ne provenaient nullement des deniers publics.

D'ailleurs, de par sa magnanimité légendaire, feu le président Omar Bongo Ondimba, de son vivant, a permis à tous ses anciens collaborateurs et autres participants à son action au service de la nation, de connaître le bonheur et la prospérité, aussi bien tous ceux qui sont devenus opposants comme ceux qui sont dans la majorité, à en juger par le patrimoine immobilier de chacun d'eux, au Gabon comme en France et ailleurs dans le monde.

Je vous remercie.

www.ecig-gabon.com



OFFRE SPECIALE
DU 1 AVRIL 2016
AU 31 MAI 2016

ecig.gabon@gmail.com

-25%

de Remise pour

autres quantités



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE Continental

Offre valable du 1 Avril au 31 Mai 2016, uniquement sur paiement comptant - Dans la limite des stocks disponibles - Photo non contractuelle

Nos points de vente

Z.I. OLOUMI entrée BERNABE ouvert du lundi au samedi:
+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 07 72 20 00 / 02 45 35 45
OKALA à côté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs: +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00